



Office de surveillance des fournisseurs
de soins de santé et de soutien



Au sujet de l'OSFSSS

Qui nous sommes et ce que nous faisons

L'Office de surveillance des fournisseurs de soins de santé et de soutien (OSFSSS) a été créé par le gouvernement de l'Ontario pour favoriser la protection du public.

Pour ce faire, nous inscrivons dans notre registre des préposés aux services de soutien à la personne (PSSP) qui choisissent de s'inscrire et les rendons responsables de fournir des soins sûrs, de qualité et conformes à l'éthique aux résidents de l'Ontario, que ce soit à domicile, à l'hôpital, dans un établissement de soins de longue durée ou un autre milieu où des soins sont fournis. **Nous y parvenons en :**



tenant un registre public avec de l'information facile d'accès sur les PSSP inscrits en Ontario;



protégeant le public en réglant les plaintes et les litiges, en encadrant les mesures disciplinaires;



assurant l'uniformité des exigences relatives à la formation et l'expérience;



autorisant les PSSP qualifiés à utiliser la marque visuelle montrant qu'ils sont inscrits à l'OSFSSS;



rendant les membres responsables d'obéir à un code de déontologie;



renforçant la confiance du public envers les PSSP inscrits et le respect pour leur travail.

Pour en savoir plus, visitez : hscpoa.com/fr.

Office de surveillance des fournisseurs de soins de santé et de soutien

Les soins de qualité sont la pierre angulaire de notre système de santé et les PSSP jouent un rôle essentiel. Dans ses efforts pour embaucher, soutenir et conserver les personnes qui fournissent des soins cruciaux, le gouvernement de l'Ontario a créé l'OSFSSS qui offre des avantages importants aux PSSP, à leurs employeurs et aux personnes qui comptent sur leurs soins.

Visitez : hscpoa.com/fr

